

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Ali Bongo Ondimba attribue de nouvelles forêts communautaires

GMNN  
Libreville/Gabon

LE Chef de l'État Ali Bongo Ondimba a procédé hier au palais Rénovation, à la signature et à la remise officielle des documents d'attribution de forêts communautaires aux représentants des regroupements de villages de la localité de Mindzi dans le département de l'Okano (Woleu-Ntem).

L'événement s'est tenu en présence de la Vice-présidente de la République, du Premier ministre, des membres du gouvernement, des présidents des institutions et des autorités administratives départementales de ladite localité.

Lors de la cérémonie, la représentante de ces regroupements, Mme Armelle Ornella Ntsame, a exprimé sa profonde gratitude envers le



Au total, le Gabon compte 732 667 ha de forêts communautaires.

président de la République, mettant en exergue les nombreuses répercussions positives de sa politique de gestion de forêts qui a permis à sa localité de générer des fonds permettant la réalisation de plusieurs projets communautaires. Des projets qui ont contribué au développement de ce territoire et à l'emploi pour les jeunes,

permettant ainsi de freiner l'exode rural.

Attaché au développement sans exclusion de toutes les parties du Pays dans un souci d'équité et de cohésion, le Président de la République a initié depuis plusieurs années une nouvelle politique forestière en vue d'en faire profiter au premier chef les communautés locales. Depuis 2019, plus de 527 168 ha ont été attribués à 72 communautés. Avec l'attribution d'hier, de 205 509 ha supplémentaires, le nombre total d'hectares de forêt alloués depuis quatre ans aux populations locales regroupées en communautés est porté à 732 667 ha.

## Préserver davantage les mangroves

GMNN  
Libreville/Gabon

À l'occasion de la célébration en différé de la Journée internationale de la conservation de l'écosystème des mangroves organisée chaque année le 26 juillet, le ministre des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres, Lee White, a effectué une visite de terrain sur le littoral du Cap Estérias.

Cette visite, organisée conjointement par la Direction générale des écosystèmes aquatiques (DGEA) et L'ONG Actions citoyennes pour le développement local (ACDL), a vu la participation des membres de la chefferie traditionnelle et coutumière Benga vivant à proximité des mangroves d'Idolo. Il était question pour le ministre de

l'Environnement de faire un état des lieux des mangroves situées à l'embouchure de la rivière Gabaga et de la pointe Idolo mais aussi de sensibiliser les populations locales sur les enjeux relatifs à leur protection. En effet, les mangroves ont longtemps joué un rôle vital pour les communautés côtières du Gabon. En plus de les protéger des inondations, elles les approvisionnent en bois et en nourriture. Les écosystèmes de mangroves sont aussi de véritables puits de carbone et jouent un rôle primordial dans la lutte contre les changements climatiques.

" 80 % des poissons de mer qu'on consomme proviennent des mangroves, et participent à l'économie locale. En détruisant les mangroves, nous détruisons également notre économie et nous favorisons les risques d'inondations dues à la montée du niveau de la mer ", a indiqué le ministre.



La survie des poissons dépend des mangroves.

## Le clin d'œil de Lybek



## Trois zones seront réhabilitées à Libreville

Jean MADOUA  
Libreville/Gabon

LES acteurs de gestion des écosystèmes des mangroves se sont convenu du reboisement des zones dégradées et de la sensibilisation des communautés.

Jeudi dernier, lors de la célébration de la Journée internationale des mangroves, la Direction générale des écosystèmes aquatiques (DGEA) et l'ensemble des acteurs ont mis en place

un plan stratégique pour la réhabilitation des zones dégradées dans le Grand Libreville. Trois zones ont été retenues : Idolo dans la zone du Cap Estérias (plus de 10 hectares), Mindoube (4 hectares) dans le 5e arrondissement de Libreville, et Alénakiri (7 hectares) dans la commune d'Owendo.

"Depuis deux ans, nous sommes engagés à protéger et sauvegarder les 117 hectares de l'espace de la Lowé. Nous n'avons pas de financements, mais certains partenaires nous

apportent des appuis matériels. Nous avons le soutien de la mairie du 5e arrondissement et quelques bénévoles", a indiqué le président de l'association les Amis de la Lowé, Guilann Ibinga.

Selon la cartographie de l'Ageos sur la superficie des mangroves au Gabon, celles-ci sont situées dans trois régions littorales : les rives de l'Estuaire, le delta de l'Ogooué au centre, les berges lagunaires et le fleuve Nyanga au Sud.